

Lundi 6 Mai

P. 8

Mardi 7 Mai

BENYAHIA Katia

De: yves piroelle <piroelleyves@gmail.com>
Envoyé: mardi 7 mai 2019 15:58
À: DSTAU-plumodif2019
Objet: enquête d'utilité publique secteur de la GRUETTE projet Gruette 2

Monsieur l'enquêteur

Dans le cadre de l'enquête d'utilité publique secteur GRUETTE pour l'extension Gruette 2 ,je vous apporte quelques précisions concernant deux problèmes,

-par un acte du 24 février 1989 arrêté du Ministère d'Etat chargé des affaires culturelles en date du 14 juin 1961 art 1 sont classés Monuments historiques les parties de la propriété dite la Gruette , la façade sur cour fermée et la toiture correspondante, les murs de clôtures...etc ...la Chapelle publié au bureau de hypothèques de TOURS le 28 sept 1961.

-la covisibilité du projet par rapport à la partie classée de la GRUETTE documents photos et photos de drones vous serons fournis.

Cordialement

Mr PIROELLE YVES

LA GRUETTE

15 17 allée de la Gruette

37540 ST CYR SUR LOIRE